

avoué au gouvernement qu'il y avait de ces choses, comme les aboîteaux par exemple, qu'ils se sentaient incapables, je ne dis pas de construire, mais de réparer seulement, suppliant qu'on appelât les déportés à leur secours ?¹ Voilà donc des milliers de bras, habitués à remuer le sol, à l'ensemencer, que l'on supprime d'un coup. Quelle force soudain anéantie ! Et quelle destruction impie de toute la richesse économique d'un état ! La colère, la haine nationale et religieuse, ont-elle jamais inspiré un plus absurde vandalisme, qui s'est retourné contre ceux-là mêmes qui s'étaient glorifiés de l'avoir déchaîné ? Quelle folie sacrilège d'appauvrir ainsi, de ruiner systématiquement, sous des prétextes qui ne tiennent pas debout, que la raison condamne non moins que la conscience, un territoire que l'on est au contraire chargé de faire prospérer ! Quant à Lawrence, en particulier, il semble bien, tant il faut que tout se paye ici-bas, que les quatre ou cinq années qu'il lui restait à vivre, aient été comme empoisonnées par les soucis de toute nature qu'engendra son magnifique exploit : incessantes réclamations de la part des divers Etats où avaient échoué les neutres français : difficultés de faire renaître l'abondance là où ses stupides décrets avaient promené la dévastation et la mort, critiques contre son administration ; embarras financiers, échecs politiques, etc., etc. Il est vrai que la Métropole, comme pour sanctionner son crime, l'avait, dès l'aurore de l'année 1756, nommé gouverneur-en-chef de la Nouvelle-Ecosse. Mais, quand la Grande-Bretagne put entrevoir la marche victorieuse de ses armes du côté du Canada, et que ses inquiétudes commencèrent de se dissiper, et que ses ambitions séculaires prirent de plus en plus figure de réalité, alors la déportation des Acadiens, qui apparaissait comme si nécessaire autrefois, perdit à ses yeux de son importance stratégique ; et celui qui l'avait accomplie avec un enthousiasme digne d'une meilleure cause, en fut atteint dans son prestige de soi-disant sauveur des destinées anglaises, en ce

¹ Canada-Français. Doc. in sur l'Acadie. II. 93. Memorial of the Inhabitants of King's County, etc.